

Questions aux partis politiques

À l'occasion de la campagne électorale québécoise, l'Association de la construction du Québec (ACQ), l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) et l'Institut de développement urbain du Québec (IDU) se sont alliés afin d'interpeller les différents partis politiques sur les enjeux qui touchent directement l'habitation et la construction. Coûts de construction et de rénovation, allègement réglementaire, réalisation de nouveaux projets et formation de la main-d'œuvre font notamment partie des sujets abordés.

Réponse de



Une initiative conjointe de



ASSOCIATION DE
LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC



corpiq



Commentaire général

La Coalition avenir Québec n'a pas répondu au questionnaire question par question. Elle a transmis, le 28 septembre 2026, une lettre dont le contenu est reproduit ci-dessous.

Nous vous remercions de nous avoir fait parvenir les questions préparées par vos organisations et pour votre intérêt quant à nos positions sur celles-ci. Tout comme vous, notre Coalition est consciente du rôle essentiel que joue l'industrie de la construction dans la réponse aux défis auxquels doit faire face le Québec. Nous souhaitons donc souligner l'incalculable contribution de vos organisations à l'avancement de ses priorités.

Notre Coalition a toujours été un partenaire de votre industrie et s'est assuré d'adopter les mesures nécessaires à sa prospérité. Nous pensons entre autres à l'adoption de la *Loi modernisant l'industrie de la construction*, laquelle constitue une réforme majeure du cadre législatif du secteur en facilitant la mobilité des travailleurs et introduisant la polyvalence entre les métiers. Nous avons également toujours soutenu les diverses initiatives mises en place pour pallier la pénurie de main-d'œuvre ainsi que pour réduire les coûts de construction.

Vous soulignez l'importance économique de votre industrie et son rôle central au développement du Québec. Nous le reconnaissons et nous désirons continuer à contribuer à l'épanouissement de votre industrie. C'est pourquoi nous avons annoncé plusieurs mesures en ce sens, notamment :

- Une révision du Code du bâtiment du Québec;
- Une réforme de la CCQ afin d'accroître la compétitivité;
- La création d'un statut prioritaire pour la construction de logements afin d'accélérer l'obtention des autorisations.

Ces mesures s'inscrivent dans notre volonté de concentrer la réglementation là où le risque réel le justifie, alléger les exigences lorsque l'encadrement actuel ne correspond plus aux risques réels et rendre le cadre réglementaire plus prévisible afin que les projets puissent être planifiés, financés et réalisés avec confiance.

Nous demeurons ouverts à collaborer avec l'ensemble des acteurs du milieu, y compris votre organisation, et notre équipe reste disponible pour approfondir ces échanges au cours du prochain mandat.

Équipe Christine Fréchette

À propos des organisations

Association de la construction du Québec (ACQ)

Principal groupe de promotion et de défense des intérêts des entrepreneurs de l'industrie québécoise de la construction, l'Association de la construction du Québec (ACQ) est le plus important regroupement multisectoriel à adhésion volontaire de cette industrie. En vertu de la loi R-20, l'ACQ est l'agent patronal négociateur pour tous les employeurs des secteurs institutionnel, commercial et industriel (ICI). L'ACQ représente plus de 20 000 entreprises qui génèrent plus de 64 % des heures totales travaillées et déclarées dans l'industrie. Elle est également présente dans le secteur résidentiel, notamment parce que les heures travaillées lors de la construction d'immeubles résidentiels neufs de plus de 6 étages sont considérées dans le secteur commercial, ainsi que par l'entremise de sa filiale ACQ-Résidentiel. Grâce à un réseau de 10 associations régionales implantées dans 17 villes du Québec, elle offre à ses membres une multitude d'outils et de services.

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ)

Fondée en 1961, l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) est un organisme privé à but non lucratif qui, à travers son réseau et ses associations régionales, représente et soutient plus de 28 000 entreprises de l'industrie de la construction résidentielle et de la rénovation. Elle est, depuis 1995, la représentante patronale ayant le mandat de négocier la convention collective au nom des employeurs du secteur de la construction résidentielle. L'APCHQ a pour mission d'être un acteur de changement rassembleur au bénéfice de la société québécoise et agit comme un moteur de développement social et économique par la promotion de la durabilité et de la qualité en habitation.

Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ)

Organisme à but non lucratif réunissant 30 000 propriétaires et gestionnaires qui possèdent près de 600 000 logements et condos locatifs, la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) est la plus importante association à offrir des services aux propriétaires de logements et à défendre leurs intérêts, depuis plus de 40 ans. Elle dessert toutes les régions à partir de quatre bureaux totalisant 60 employés. Les propriétaires québécois procurent un logement à 1,4 million de ménages locataires et possèdent, dans sept cas sur dix, un duplex ou un triplex.

Institut de développement urbain du Québec (IDU)

Fondé en 1987, l'Institut de développement urbain du Québec (IDU) est un organisme indépendant et sans but lucratif. L'IDU est le plus important représentant de l'industrie immobilière commerciale au Québec. L'IDU développe des contenus concernant l'immobilier et la trame urbaine. Il agit principalement à titre de partenaire entre les membres de l'industrie, les autorités publiques ainsi que l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème de l'immobilier commercial. L'industrie de l'immobilier commercial contribue annuellement pour plus de 20 G\$ au PIB du Québec et pour plus de 5 G\$ en revenus fiscaux pour les gouvernements et municipalités. Pour les sept plus grandes villes du Québec, c'est en moyenne près de la moitié, soit 45,8 % de l'ensemble de leurs revenus de taxes foncières. Avec des dépenses combinées de plus de 24,5 G\$, elle soutient près d'une centaine de milliers d'emplois.